



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	49	0	0

**OBJET : 00-37 - RENOUELEMENT
DU CONSEIL MUNICIPAL - FISAC -
ANTIBES CENTRE ANCIEN - COMITE
DE PILOTAGE - DESIGNATION DES
MEMBRES**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

108744

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 14 AVR. 2014

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 14 AVR. 2014

Pour le Maire,
L'Attaché Territorial,


A. CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du lundi 7 avril 2014

Le lundi 7 avril 2014 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 01/04/14, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Monique CANOVA, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, M. Mickael URBANI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Annie CLECH, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, M. Gérard PIEL

Procurations

Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) :

Après avoir réalisé un premier plan FISAC sur le centre-ville, la Commune a lancé un second programme de soutien en faveur de l'artisanat et du commerce de proximité sur le centre ancien, en avril 2007.

A l'issue de l'étude de faisabilité, la Ville d'Antibes et ses partenaires, réunis au sein d'un comité de pilotage, ont mis en place les deux premières phases du dispositif.

Le 12 juillet 2013, le Conseil municipal a acté le programme de la troisième et dernière phase de l'opération urbaine FISAC Antibes centre ancien.

Son programme s'établit autour de trois animations commerciales et six actions de communication et de promotion :

- Action 1.3 : la grande braderie d'Antibes ;
- Action 2.3 : la semaine du goût ;
- Action 3.3 : un Noël de glace et de givre ;
- Action 4.3 : l'office du commerce nomade ;
- Action 5.3 : la création d'une version mobile du site portail des commerçants ;
- Action 6.3 : la création d'une application smartphone ;
- Action 7.3 : la mise en place d'une action terrain pour développer les adhésions des commerçants du centre ancien au site portail ;
- Action 8.3 : la réalisation d'une campagne promotionnelle pour faire connaître les outils du commerce électronique ;
- Action 9.3 : la mise en place d'un outil de fidélisation avec la carte « stationnement malin » permettant à la clientèle de payer son parking.

La mise en œuvre de ce plan d'actions étant confiée à un comité de pilotage ad hoc, la Commune a désigné ses représentants en son sein en mai 2008, suite aux élections du mois de mars.

Le comité était alors composé de :

- sept membres du Conseil municipal,
- des représentants de l'union commerciale Cœur d'Antibes,
- du représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur,
- du représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes-Maritimes.

Aujourd'hui, compte tenu du renouvellement du Conseil municipal, il est à nouveau demandé à la Commune de désigner, au scrutin public à mains levées à la majorité absolue, ses représentants au sein de ce comité, pour réaliser les dernières actions du dispositif FISAC, sachant qu'il est proposé que le nombre de membres du Conseil municipal au sein du comité soit porté à 9 de même que pour le FISAC Juan-Les-Pins.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité,

- **PROCEDE** à la désignation au scrutin public à mains levées à la majorité absolue, des neuf représentants de la Commune au sein du Comité de pilotage FISAC Antibes Centre Ancien :

00-37 - RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL - FISAC - ANTIBES CENTRE ANCIEN - COMITE DE PILOTAGE - DESIGNATION DES MEMBRES

Commission(s) :

Se portent candidats :

Patrice COLOMB
Bernard MONIER
Audouin RAMBAUD
Patrick DULBECCO
Matthieu GILLI
Mickaël URBANI
Lionel TIVOLI
Pierre AUBRY
Gérard PIEL

L'ensemble des candidats est désigné à l'unanimité, pour représenter la Commune au sein du Comité de pilotage FISAC Antibes Centre Ancien.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.00-37 - RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL - FISAC - ANTIBES CENTRE ANCIEN - COMITE DE PILOTAGE - DESIGNATION DES MEMBRES -

Date de transmission de 14/04/2014

l'acte :

Date de réception de 14/04/2014

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte : DCM1087-14 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20140407-DCM1087-14-DE

Date de décision : 07/04/2014

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblees